



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Nombre de membres en exercices	13
Nombre de membres présents	11
Nombre de suffrages exprimés	11
Nombre de pouvoirs	1
Date de convocation	27/11/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 8 décembre, 18 heures 00,
Le Comité Syndical s'est réuni, sous la présidence de
M. François BUFFETEAU, Président,
Au siège du SIAAC à MONTGIVRAY

2023-12

Etaient présents : Mesdames Marie-Laure LEUILLET et Agnès ROBIN, Messieurs Frédéric BOULBON, François BOUQUEREAU, François BUFFETEAU, Luc HURBAIN, Patrick JUDALET, Jean-Claude MONNET, Philippe SAVY, Philippe YVERNAULT et Henri SERRE.

Absents excusés et Pouvoirs : M. Bernard GIRAUD, Éric LAMBERT excusés.
M. Jean Yves DUSSAULT est représenté par M. Henri SERRE suppléant.

Secrétaire de séance : Luc HURBAIN

Objet : Créances éteintes

Le président indique avoir reçu de la Trésorerie :

- Une demande d'inscription au compte 6542 – créances éteintes - pour un montant total de 0.05€.

Le Comité Syndical, après discussion, par 11 POUR :

APPROUVE à l'unanimité l'inscription au compte 6542 – Créances éteintes, pour un montant de 0.05€

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en sous-préfecture le 11/12/2023
Et de sa publication le 18/12/2023



Le Président,
F. BUFFETEAU